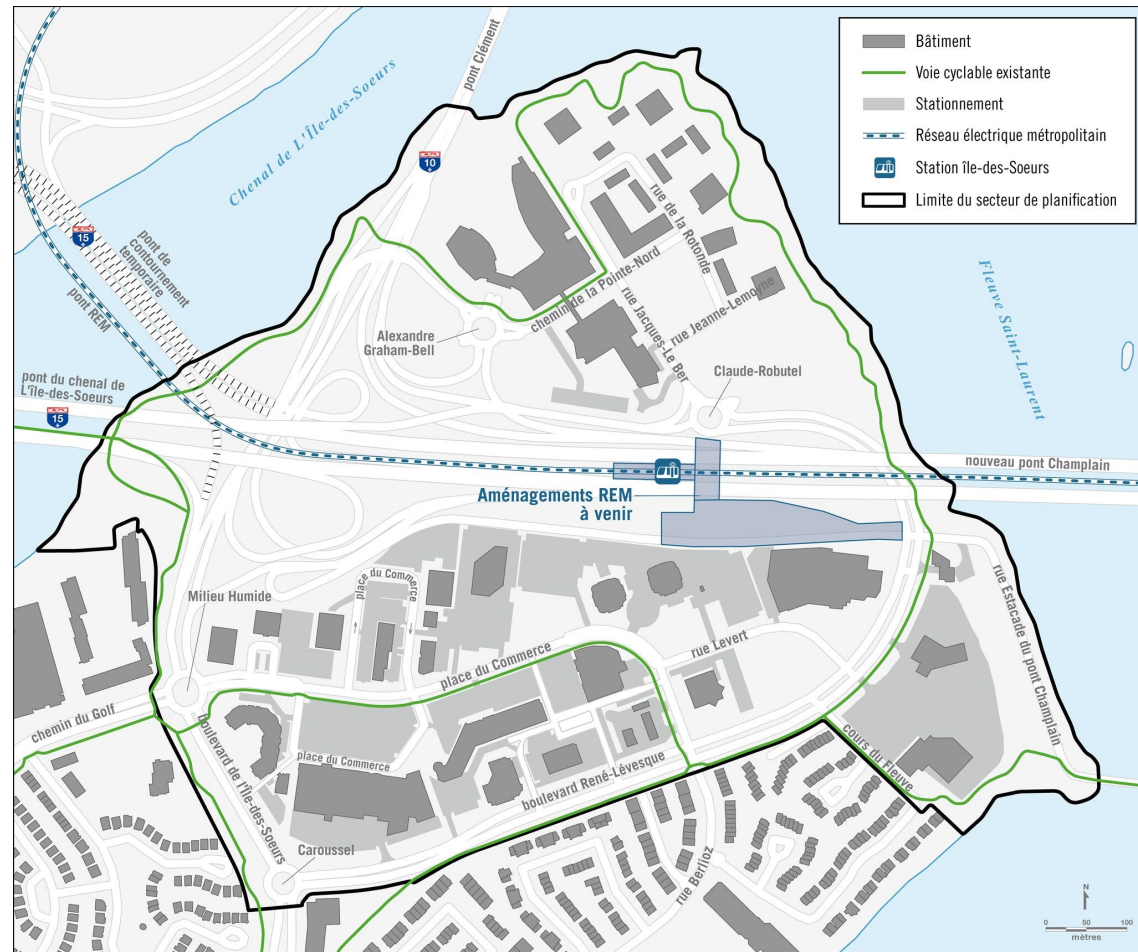
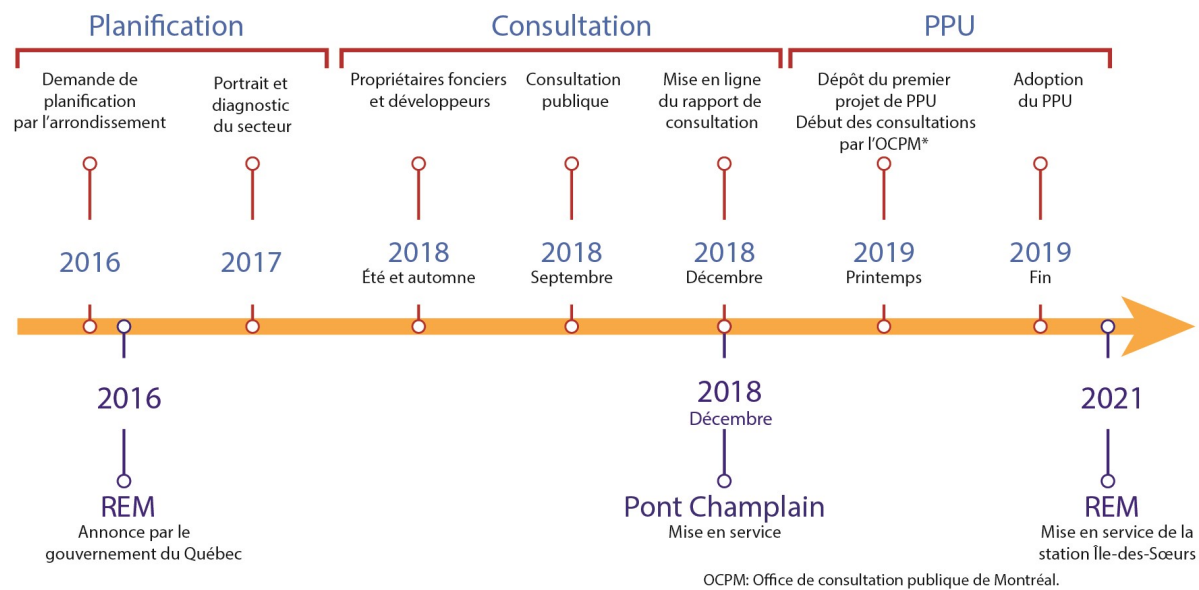


Territoire visé par la planification



Prochaines étapes



Pour en savoir plus : www.realisonsmtl.ca/IleDesSoeurs

Consultation publique, 18 septembre 2018

PARTIE NORD DE L'ÎLE-DES-SŒURS

Participez au changement!

Guide du participant

Objectifs de la consultation

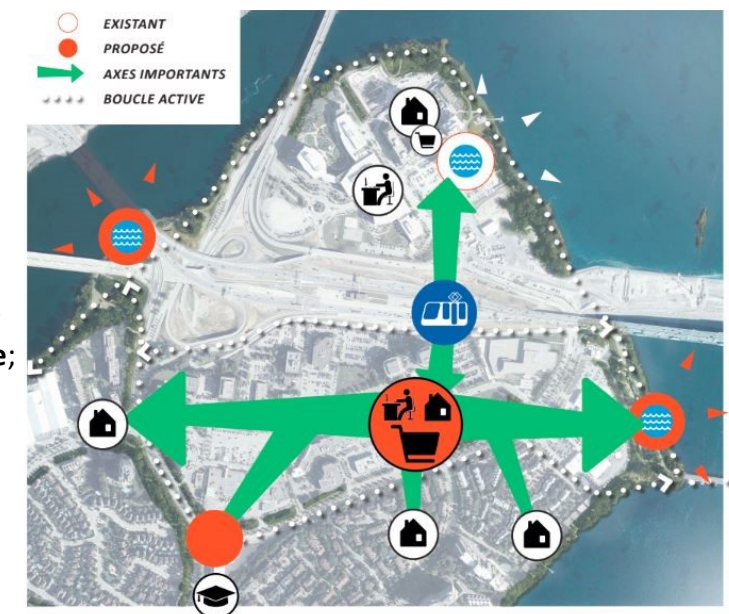
- Informer les citoyens et les acteurs de la démarche de planification en cours pour la partie nord de L'Île-des-Sœurs;
- Présenter l'état d'avancement de la démarche et de différentes analyses;
- Bonifier la vision préliminaire de développement du secteur de planification grâce à l'apport des participants.

Éléments incontournables de la planification

- Intégration d'une variété de logements qui respectent la politique d'inclusion;
- Bonification du verdissement : 25 % de canopée (Montréal durable 2016-2020);
- Création de liens conviviaux de déplacements actifs et collectifs, notamment vers le REM;
- Minimiser le développement de stationnements de surface sur les terrains privés;
- Réaménagement de la Place du Commerce à une échelle de rue commerciale agréable pour le piéton.

Orientations d'aménagement préliminaires

- Mettre à profit la position de **porte d'entrée** de la ville de Montréal;
- Consacrer plus d'espaces à la **mobilité active** et au **transport en commun**;
- Renforcer le noyau commercial en **revitalisant la Place du Commerce**;
- Attirer de nouvelles clientèles par des **développements immobiliers d'envergure à prédominance résidentielle**;
- Intégrer davantage d'équipements collectifs et d'espaces publics au service des citoyens;
- Mettre en valeur l'**environnement naturel** et le **patrimoine** bâti, historique et archéologique unique.



Illustrations de l'approche visée



1. Place du Commerce revitalisée

- Bâtiments mixtes (ex: résidentiel, bureau, commercial) implantés à faible recul de la rue;
- Parties hautes des bâtiments en recul de la rue;
- Commerces et services au rez-de-chaussée;
- Trottoirs et pistes cyclables plus larges;
- Stationnements et aires de livraison intégrés aux bâtiments (souterrains ou étagés).



2. Pôle central—porte d'accueil

- Nouvel accès piéton et cyclable vers la station du REM et le quartier Pointe-Nord;
- Auto-partage, libre-service Bixi, etc. à proximité de la station du REM;
- Mixité des fonctions: résidence, commerce, bureau;
- Rez-de-chaussée dynamiques : commerces, services, terrasses, etc.;
- Accès optimisé pour commerces et bureaux (dépose-minute, débarcadère, livraison, etc.).



3. Axe vert récréatif

- Espace à forte densité végétale et potentiel d'agriculture urbaine;
- Axe récréatif facilitant un accès vers le littoral;
- Lieu de socialisation et de divertissement pour les résidents et les travailleurs;
- Aménagements favorisant la biodiversité;
- Gestion écologique des eaux de surface.



4. Zone tampon—interface autoroute

- Voie partagée (piéton/cycliste) au sud de l'autoroute, reliant la piste cyclable du pont Champlain, la station du REM et le pont du Chenal de L'Île-des-Sœurs;
- Plantations de part et d'autre de l'autoroute pour améliorer l'aspect de porte d'entrée de la ville;
- Intégration des façades des bâtiments pour assurer un parcours animé et convivial le long de l'autoroute.



5. Zones tampon—Interface résidentiel

- Parcours d'intérêt agrémenté de petites places publiques pour la détente du côté nord du boulevard René-Lévesque;
- Aménagement paysager servant de zone tampon avec le milieu résidentiel situé au sud du secteur;
- Aménagement favorisant la biodiversité et la gestion des eaux de pluie.



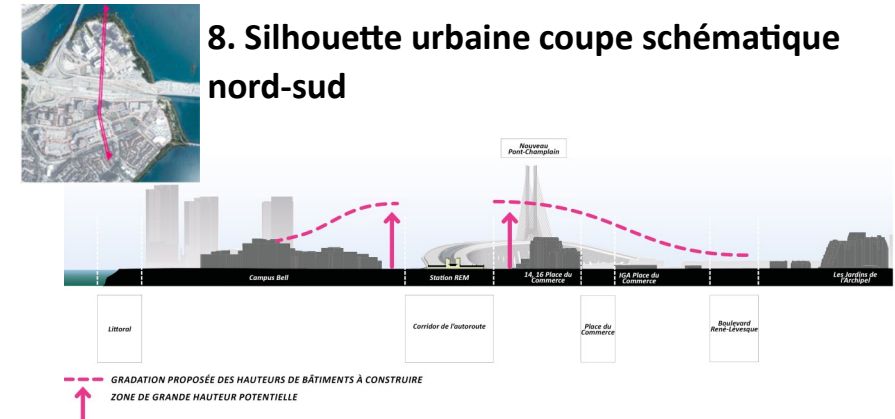
6. Passages partagés nord-sud

- Nouveaux liens pour faciliter les connexions entre le nord et le sud du secteur et rejoindre la station du REM;
- Passages partagés: piétons et cyclistes prioritaires, mais véhicules pouvant accéder pour livraison et stationnement;
- Mobilier urbain, éclairage et verdissement favorisant la convivialité.



7. Mise en valeur du littoral

- Accès public à l'eau permettant de profiter des vues sur le fleuve et le pont Champlain;
- Promenade linéaire entre l'estacade et le littoral public le long du quartier Pointe-Nord;
- Protection du littoral existant;
- Bonification de la canopée et maximisation d'espaces végétalisés.



8. Silhouette urbaine coupe schématique nord-sud

- Hauteur des bâtiments plus élevée près de l'autoroute et de la station du REM;
- Hauteur décroissante des bâtiments à proximité des bâtiments résidentiels existants;
- Préservation maximale des corridors visuels et des vues;
- Implantation permettant d'éviter l'effet de barrière construite.

Note: Ces images représentent des ambiances recherchées inspirées de projets d'ici ou ailleurs dans le monde. Elles n'identifient pas ce qui sera construit dans la partie nord de L'Île-des-Sœurs, mais démontrent le potentiel d'intervention.